

## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL 2021-2022

---

Extrait du procès-verbal de la réunion virtuelle du Comité de Parents  
du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys  
tenue le 31 mars 2022, à 19 heures 15

---

### 6. CONSULTATIONS

6.9. ÉCOLE DES SAULES-RIEURS – DEMANDE D'APPROBATION AU MINISTRE DE  
L'ÉDUCATION DU QUÉBEC EN VERTU DE L'ARTICLE 240 DE LA LIP – ÉCOLE ETABLIE  
AUX FINS D'UN PROJET PARTICULIER (RETOUR : 8 AVRIL 2022)

#### 6.9.1 Résolution

(CP/22-03/05)

ATTENDU QUE par sa résolution #CA21/22-01-066

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification ;

ATTENDU QUE la période de consultation est fixée du 26 janvier au 8 avril 2022 ;

ATTENDU QUE le Comité de parents est répondant à ladite demande de consultation ;

IL EST PROPOSÉ par madame Myriam Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du Comité de parents d'adopter la demande d'approbation au ministère de l'Éducation du Québec, en vertu de l'article 240 de la LIP (École établie aux fins d'un projet particulier), pour l'école des Saules-Rieurs, telle que soumise par le Service de l'organisation scolaire.

(Proposé madame Myriam Ménard - Proposition adoptée à l'unanimité)

Copie conforme du procès-verbal du 31 mars 2022